



Chômage et alternance

Par Linaadees

Bonjour,

Je suis en alternance et je touche également mes allocations chômage un petit pourcentage étant donné que j'ai mon salaire d'alternantes.

Contexte : j'ai pris 4 semaine de congé sans solde je voudrais savoir si je peux prétendre à mes allocations ce mois ci de congé ?

Que me conseillez vous ?

Merci, cordialement.